



**Communication à caractère promotionnel**  
**Note structurée – Emission**

Credit Suisse (CH)

**Global Women  
Leadership  
Callable 90**



## Introduction

- Note structurée d'une durée de 6 ans maximum.
- A l'échéance, sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur Credit Suisse AG, London Branch, si le produit n'a pas été remboursé anticipativement, droit au remboursement minimum de 90% de votre capital initial investi (hors frais<sup>1</sup> et taxes) et une plus-value éventuelle liée à la performance de l'Indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price)<sup>2</sup>.
- Un risque de perte en capital de 10% maximum<sup>1</sup>, sauf en cas en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur.
- Une possibilité de remboursement anticipé

activable par l'Emetteur à partir de la fin de la deuxième jusqu'à la cinquième année comprise, auquel cas l'investisseur reçoit l'intégralité du capital investi<sup>1</sup> majoré d'une plus-value de 5,00%<sup>3</sup> par année écoulée depuis la date d'émission, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur. L'Emetteur aura intérêt à exercer l'option de remboursement anticipé en cas de forte hausse du sous-jacent ou en cas de forte baisse des taux d'intérêt ou en cas de baisse de son coût de financement.

- Emetteur : Credit Suisse AG, London Branch (S&P : A+<sup>4</sup>, Moody's : A1<sup>4</sup>, Fitch : A<sup>4</sup>).

### Public cible

Cette note structurée complexe s'adresse aux clients de la Banque Nagelmackers S.A. (FSMA 025573 A). Ces clients doivent posséder suffisamment d'expérience et de connaissances pour comprendre les caractéristiques du produit Credit Suisse (CH) Global Women Leadership Callable 90. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

### Nature de l'investissement

Credit Suisse (CH) Global Women Leadership Callable 90 est une Note structurée émise par Credit Suisse AG, London Branch. En y souscrivant, vous transférez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à (sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur Credit Suisse AG<sup>5</sup>) :

- vous rembourser à l'échéance 100% de la Performance Moyenne de l'Indice<sup>6</sup> avec un minimum de 90% du capital investi (hors frais<sup>1</sup> et taxes) si le produit n'a pas été remboursé anticipativement.
- vous verser une plus-value de 5,00%<sup>3</sup> par année écoulée à partir de la deuxième jusqu'à la cinquième année comprise (hors frais et taxes) si l'Emetteur exerce son droit de remboursement anticipé.

<sup>1</sup> Frais d'entrée de 1,75%.

<sup>2</sup> Pour plus d'informations sur l'Indice, veuillez consulter la page 2 de cette brochure.

<sup>3</sup> Plus-value éventuelle soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

<sup>4</sup> Ratings au 05/11/2019. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : [https://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings), [http://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC\\_79004](http://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004) et <https://www.fitchratings.com/site/definitions>

<sup>5</sup> Voir « Principaux risques de Credit Suisse (CH) Global Women Leadership Callable 90 » p. 5.

<sup>6</sup> Pour plus d'informations sur le calcul de la Performance Moyenne, veuillez consulter la page 4 de cette brochure.

# Description de l'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price)

Les entreprises qui comptent plus de femmes dans leur conseil d'administration semblent générer des bénéfices plus importants et des rendements excédentaires pour leurs actionnaires.

En effet, comme l'expose un rapport réalisé par le Credit Suisse Research Institute en 2016, il y aurait une corrélation positive entre la diversité de genre au sein du conseil d'administration d'une entreprise et sa performance boursière. La féminisation des conseils offrirait, entre autres avantages, une plus grande diversité des compétences managériales et des talents, une stimulation de l'innovation, une meilleure perception des comportements des consommateurs, une approche plus prudente des risques, etc.

D'après les résultats du Rapport 2016 « The CS Gender 3000 : The Reward for Change », les actions des entreprises dont la direction dénote une présence féminine affichent une performance moyenne plus élevée à hauteur de plus de 3,5%, par an depuis 2005, par rapport à celles dont le conseil d'administration est exclusivement masculin.

Cette surperformance boursière tend à démontrer que la mixité des conseils d'administration des entreprises est un thème d'investissement intéressant. C'est dans cette optique qu'a été créé l'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price).

L'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price) est le fruit d'une étroite collaboration entre STOXX, fournisseur d'indices de réputation mondiale, et Credit Suisse. Pour plus d'informations sur l'Indice, voir <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGWOMP>.

L'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price), qui dispose d'un historique limité, est composé de 30 actions sélectionnées à partir de l'indice STOXX Global 1800 sur la base d'un filtre qualitatif : les actions composant l'Indice STOXX Global 1800 sont classées sur la base de la proportion de femmes dans le conseil d'administration de l'entreprise et seules les 900 entreprises ayant la proportion de femmes dans leur conseil d'administration la plus élevée sont retenues. Deux filtres financiers sont ensuite appliqués : une faible volatilité<sup>1</sup> et un rendement élevé en dividendes (l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes). Enfin, les 30 actions retenues sont pondérées en fonction de leur volatilité afin que les actions les moins volatiles aient un poids plus important dans l'indice (dans une limite de 10%). La composition de l'Indice est réajustée trimestriellement.

Les indices basés sur de faibles volatilités sont caractérisés par leurs fluctuations de prix plus stables et peuvent impliquer un risque inférieur. Les entreprises qui ont historiquement payé des dividendes élevés de manière régulière peuvent être considérées comme des entreprises stables. En général, un investissement moins risqué va de pair avec un rendement potentiel moins élevé.

L'Indice est de type « Price ». Avec ce type d'indices, les dividendes des actions ne sont pas réinvestis et n'affectent donc pas directement la valeur de l'Indice (par opposition à un indice de type « Total Return »).

Plus d'informations sur l'Indice ainsi que son évolution peuvent être trouvées sur [www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGWOMP&searchTerm=SXGWOMP](http://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGWOMP&searchTerm=SXGWOMP).

## Evolution de l'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price) depuis le 5 novembre 2009

L'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price) a été lancé le 23 décembre 2016 et calculé avec une valeur initiale de 100 au 22 mars 2004. Toutes les données antérieures au 23 décembre 2016 sont par conséquent le

résultat de simulations historiques. Au 5 novembre 2019 le cours de clôture de l'Indice était de 172,93.

Les performances historiques de l'Indice ne sauraient prévoir sa future évolution.



<sup>1</sup> La volatilité est une mesure de l'ampleur des fluctuations du cours d'un actif financier. En général, plus la volatilité est élevée, plus l'instrument est risqué.

Composition de l'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price) au 5 novembre 2019 :

Entreprise	Secteur	Pays
ABN AMRO BANK	BANQUES	PAYS-BAS
AGEAS	ASSURANCE	BELGIQUE
AGNC INVESTMENT	IMMOBILIER	ETATS UNIS
AKZO NOBEL	PRODUITS CHIMIQUES	PAYS-BAS
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC.	IMMOBILIER	ETATS UNIS
ANZ BANKING	BANQUES	AUSTRALIE
AVIVA	ASSURANCE	GRANDE-BRETAGNE
AXA	ASSURANCE	FRANCE
BANCO SANTANDER	BANQUES	ESPAGNE
BANDIG & ADELAIDE BANK LTD.	BANQUES	AUSTRALIE
BANK OF QUEENSLAND	BANQUES	AUSTRALIE
BP	PETROLE & GAZ	GRANDE-BRETAGNE
DIRECT LINE INSURANCE GROUP	ASSURANCE	GRANDE-BRETAGNE
ENBRIDGE	PETROLE & GAZ	CANADA
ENI	PETROLE & GAZ	ITALIE
HSBC	BANQUES	GRANDE-BRETAGNE
KLEPIERRE	IMMOBILIER	FRANCE
LAGARDERE	MEDIA	FRANCE
LAND SECURITIES GROUP	IMMOBILIER	IMMOBILIER
LEGAL AND GENERAL GROUP	ASSURANCE	GRANDE-BRETAGNE
MAPFRE	ASSURANCE	ESPAGNE
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD.	BANQUES	AUSTRALIE
NN GROUP	ASSURANCE	PAYS-BAS
ROYAL DUTCH SHELL	PETROLE & GAZ	PAYS-BAS
SAMPO	ASSURANCE	FINLANDE
SPARK INFRASTRUCTURE GROUP	UTILITAIRES	AUSTRALIE
SVENSKA HANDELSBANKEN	BANQUES	SUÈDE
SWISS RE	ASSURANCE	SUISSE
UBS GROUP	BANQUES	SUISSE
WESTPAC BANKING CORPORATION	BANQUES	AUSTRALIE

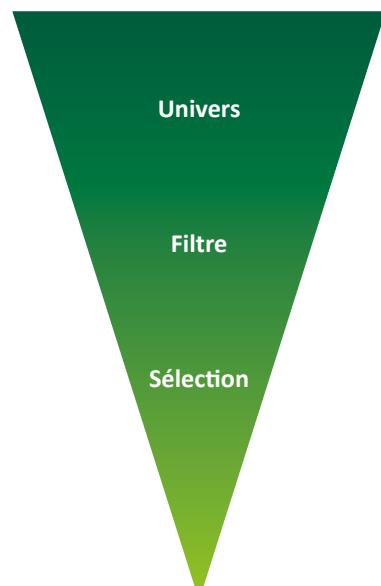
Source : <https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGWOMP>

### Méthode de sélection des 30 actions composant l'Indice

1. L'univers d'investissement est basé sur les 1 800 actions de l'Indice STOXX Global 1800, constitué à parts égales de 3 régions : Europe, Amérique du Nord, Asie/Pacifique.

2. Parmi cet univers, les actions sont classées sur la base de la proportion de femmes dans le conseil d'administration de l'entreprise. 900 entreprises présentant une proportion plus élevée de femmes dans leur conseil d'administration comparativement aux autres entreprises incluses dans l'univers sont retenues (« filtre 1 »).

3. Ensuite sont sélectionnées les 300 actions ayant la volatilité<sup>1</sup> historique la plus faible sur les 3 et 12 derniers mois (« filtre 2 »).



4. Identification des 30 actions affichant les rendements du dividende les plus élevés sur 12 mois. Bien que ce critère de sélection des actions dans l'indice est lié aux dividendes qu'elles versent, l'investisseur n'a pas droit à ces dividendes (« filtre 3 »).

5. Les 30 actions ainsi sélectionnées sont ensuite pondérées sur la base de l'inverse de leur niveau de volatilité : les actions les moins volatiles ont un poids plus important dans l'Indice, avec un maximum de 10%.

6. La composition de l'Indice est revue chaque trimestre.

<sup>1</sup> La volatilité est une mesure de l'ampleur des fluctuations du cours d'un actif financier. En général, plus la volatilité est élevée, plus l'instrument est risqué.

# Description du mécanisme

## Scénarios de performance

Veuillez consulter le KID (Key Information Document) pour les scénarios de performance. Vous pouvez trouver le KID sur le site web <https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/>. Les scénarios présentés dans le KID sont fournis par l'Emetteur du produit (Credit Suisse AG, London Branch), et calculés sur la base d'une méthodologie imposée par la réglementation européenne PRIIPS (« Règlement EU n° 1286/2014 »).

## Illustrations fictives des mécanismes

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Credit Suisse ni une garantie quant aux coupons effectivement distribués. Dans l'hypothèse d'une faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur Credit Suisse AG, London Branch, l'investisseur pourra se voir rembourser un montant

inférieur à son capital initial, ce montant pouvant même être nul.

### Performance Moyenne de l'Indice

La Performance Moyenne de l'Indice est calculée en comparant la moyenne des niveaux de l'Indice aux 25 dates d'observation mensuelles (entre le 24/12/2023 et le 24/12/2025) à son Niveau Initial (cours de clôture de l'Indice du 27/12/2019)<sup>1</sup>. La Performance Moyenne de l'Indice peut être inférieure au cours de clôture de l'Indice à la date d'échéance. Si l'Emetteur décide d'exercer son droit de remboursement anticipé sur le produit, il le ferait plus probablement en fin de période de la Note et en cas de forte progression de l'Indice. Dans le cas où l'Emetteur déciderait de rembourser le produit de manière anticipée, l'investisseur ne recevrait plus la Performance Moyenne de l'Indice, mais bien la plus-value de 5,00%<sup>2</sup> par année écoulée depuis la date d'émission. Dès lors, le rendement peut être inférieur par rapport à un investissement direct dans l'Indice.

### Première illustration

Exemple n° 1	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance Moyenne de l'Indice						-22,33%
Remboursement du capital	0%	0%	0%	0%	0%	90%
Plus-value brute	0%	0%	0%	0%	0%	0%

A l'échéance, si l'Emetteur n'a pas exercé son droit de remboursement par anticipation, on calcule la Performance Moyenne de l'Indice en comparant les 25 observations mensuelles au Niveau Initial. La Performance Moyenne de l'Indice est inférieure à -10%,

- L'investisseur reçoit 90% du capital investi<sup>3</sup>.
- Rendement annuel actuariel brut dans ce scénario avant précompte mobilier (frais d'entrée inclus<sup>4</sup>) : -2,02%.

### Deuxième illustration

Exemple n° 2	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance Moyenne de l'Indice						6,24%
Remboursement du capital	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Plus-value brute	0%	0%	0%	0%	0%	6,24%

A l'échéance, si l'Emetteur n'a pas exercé son droit de remboursement par anticipation, on calcule la Performance Moyenne de l'Indice en comparant les 25 observations mensuelles au Niveau Initial. La Performance Moyenne de l'Indice est de 6,24%.

- L'investisseur reçoit 100% du capital investi<sup>1</sup>, plus une plus-value de 6,24%<sup>2</sup>.
- Rendement annuel actuariel brut dans ce scénario avant précompte mobilier (frais d'entrée inclus<sup>2</sup>) : 0,72%.

### Troisième illustration

Exemple n° 3	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Année 6
Performance Moyenne de l'Indice						
Remboursement du capital	0%	0%	0%	0%	100%	
Plus-value brute	0%	0%	0%	0%	25%	

Durant la vie du produit, l'Indice enregistre une forte hausse et, à la fin de la cinquième année (le 19 décembre 2024), l'Emetteur exerce son droit de remboursement par anticipation.

- L'investisseur reçoit 100% du capital investi<sup>1</sup> plus une plus-value de 5,00%<sup>2</sup> par année écoulée depuis la date d'émission. Le montant remboursé est alors de 125,00% (= 100% + 5 x 5,00%) du capital investi<sup>1</sup>.
- Rendement annuel actuariel brut dans ce scénario avant précompte mobilier (frais d'entrée inclus<sup>2</sup>) : 4,20%.

<sup>1</sup> Voir Fiche Technique à la fin de cette brochure pour plus de détails sur les dates d'observations.

<sup>2</sup> Plus-value soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

<sup>3</sup> Frais d'entrée de 1,75%.

<sup>4</sup> Frais inclus, mais précompte mobilier non inclus (cf. Fiche technique, rubrique « Fiscalité »).

# Principaux risques de Credit Suisse (CH) Global Women Leadership Callable 90

Conformément à l'article 14 du Règlement délégué n° 2019/979, Credit Suisse recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus de Base du produit et les Conditions définitives associées avant tout investissement.

## Documentation juridique

Cette brochure ne constitue qu'un document commercial et un résumé des obligations de l'Emetteur contenues dans la documentation établie en vue de l'émission du produit et composée du KID, du Prospectus de Base de droit anglais (le Put and Call Securities Base Prospectus daté du 15 juillet 2019) ainsi que le supplément daté du 20 août 2019, 30 septembre 2019, 22 octobre 2019 et tout autre supplément publié pendant la période de commercialisation, et des Conditions Définitives, disponibles sur [https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/XS2057038700\\_Resume\\_FR.pdf](https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/XS2057038700_Resume_FR.pdf) (ou Final Terms daté du 1<sup>er</sup> novembre 2019, ces documents étant rédigés en anglais) qui contiennent en annexe le résumé relatif aux titres en anglais, français et néerlandais. Le Prospectus de Base a fait l'objet d'une approbation par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg, laquelle approbation a été notifiée à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). Cette approbation du Prospectus par la CSSF ne constitue pas un avis favorable sur les Notes offertes ou admises à la négociation. Ces documents sont disponibles sans frais dans toutes les agences Nagelmackers et sur [www.nagelmackers.be](http://www.nagelmackers.be) ainsi qu'àuprès de Credit Suisse Securities (Europe) Limited, 86 Boulevard Haussmann 75008 Paris et sur le site de Credit Suisse (<https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/>). Le KID (Key Information Document) est disponible et téléchargeable auprès de Credit Suisse AG (<https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/>). Avant de décider d'investir dans les Notes, l'investisseur est invité à lire le Prospectus de Base, le KID et Conditions Définitives, y compris les suppléments. Les éventuels suppléments au Prospectus de Base que l'Emetteur publierait durant la période de souscription seront rendus accessibles par les mêmes canaux. Dès qu'un supplément au Prospectus de Base est publié pendant la période de souscription, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit dispose de deux jours ouvrables à compter de cette publication pour revoir son ordre de souscription.

## Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur, Credit Suisse AG, London Branch (qui bénéficie au 05/11/2019 d'une notation S&P : A+, Moody's : A1 et Fitch : A). Si l'Emetteur fait l'objet d'une faillite ou en cas d'un défaut de paiement de l'Emetteur, l'investisseur peut perdre tout ou partie de son capital de départ. Une détérioration de la perception du risque de crédit de l'Emetteur peut avoir des répercussions sur le prix de la Note. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel peut être grand. Si, dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de l'Emetteur, les Notes pourraient entièrement ou partiellement être dépréciées ou converties en instruments de capital (« Bail-in »), en fonction de la décision de l'autorité de résolution ; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du montant investi et la plus-value éventuelle, ou il peut être forcé de les convertir en instrument de capital de l'Emetteur (actions) par une décision de l'autorité de résolution.

## Risque de fluctuation du prix

L'investisseur doit être conscient que le prix de la Note peut, pendant la durée de ce produit, être inférieur au montant du capital investi (hors frais). Il peut alors subir une perte en capital en cas de revente

avant l'échéance. De plus, il doit veiller à ce que son horizon d'investissement corresponde à la durée d'investissement de la Note. Le droit au remboursement de 90% du capital investi (hors frais) ne vaut qu'à la date d'échéance. Jusqu'à l'échéance, le prix de la Note peut être volatile, en raison de l'évolution des paramètres du marché et en particulier de l'évolution de l'Indice, des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de l'Emetteur. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement.

## Risque de liquidité

Credit Suisse AG a l'intention d'assurer la liquidité de ce produit en se portant acquéreur (fourchette achat/vente de 1%) sauf circonstances exceptionnelles. L'investisseur qui voudrait vendre ses titres avant l'échéance devra les vendre au prix déterminé par Credit Suisse AG en fonction des paramètres du moment et à l'exclusion des éventuels frais de courtage, taxes boursières et toutes autres taxes. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Credit Suisse. Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même le rendre totalement illiquide. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. (cf. Fiche technique, rubrique « Revente avant l'échéance »).

## Risque lié à la Moyenne

Les montants payables au titre du produit sont déterminés en fonction de la moyenne arithmétique des valeurs de l'Actif Sous-Jacent établies à partir d'une série de dates de calcul, et non de la valeur de cet Actif Sous-Jacent à l'échéance du produit. Cela limite la mesure dans laquelle une augmentation ou diminution soudaine de la valeur et/ou de la performance d'un Actif Sous-Jacent à une seule date affecte la détermination des montants payables. A l'inverse, si la valeur d'un Sous-Jacent Applicable a considérablement augmenté à une ou plusieurs des dates de calcul, les montants payables peuvent être sensiblement moins importants qu'ils auraient pu l'être si la valeur de l'Actif Sous-Jacent avait été déterminée à une date unique.

## Risque lié à l'Indice

En cas d'événement externe, non imputable à l'Emetteur, ayant un impact important sur le sous-jacent pour lequel un règlement conforme aux lois et réglementations applicables n'est pas possible, l'Emetteur propose deux choix à l'investisseur. Le premier choix consiste en un remboursement anticipé au prix du marché du produit. Le deuxième choix consiste en un remboursement du produit à la date d'échéance, à la valeur monétisée du produit; cette monétisation prenant cours à partir de la date de l'événement jusqu'à la date d'échéance sachant que la valeur monétisée ne sera pas inférieure à la valeur nominale du produit. Dans les deux cas, l'investisseur ne se verra pas imputé de frais et recevra, dans le cas d'un remboursement anticipé, un remboursement des frais payés à l'Emetteur calculé prorata temporis. Après la survenance de l'événement, aucun gain potentiel ne sera plus payé. Si l'investisseur opte pour un remboursement du produit à la date d'échéance, le produit peut être vendu avant la date d'échéance au prix du marché à Credit Suisse AG (voir « Risque de liquidité » pour plus d'informations). Vous trouverez plus d'informations sur les risques dans le Prospectus de Base aux pages 146 à 147 et 294 à 304.

<sup>1</sup> Hors frais d'entrée de 1,75%.

<sup>2</sup> Plus-value éventuelle soumise au précompte mobilier de 30% (sauf modification légale).

# Principales caractéristiques financières

Nom	Credit Suisse (CH) Global Women Leadership Callable 90
Code ISIN	XS2057038700
Type de produit et droit applicable	Note(s) qui fait/font référence à un instrument de dette de droit anglais
Emetteur	Credit Suisse AG, London Branch (S&P : A+, Moody's : A1, Fitch : A)
Distributeur	Banque Nagelmackers S.A.
Offre au public	Oui, en Belgique
Prix d'émission	100%
Frais et commissions	<p><b>Frais inclus dans le prix d'émission, liés à la structuration et à la gestion des titres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais uniques de structuration : jusqu'à 5,50% du montant nominal souscrit (compris dans les « coûts d'entrée » du KID).</li> <li>- Autres coûts récurrents supportés par l'investisseur (frais de distribution) : Credit Suisse versera à Nagelmackers une rémunération annuelle moyenne (calculée sur la base de la durée des Titres) dont le montant maximum est égal à 0,35% du montant des Titres effectivement placés (compris dans les « autres coûts récurrents » du KID).</li> </ul> <p><b>Frais non inclus dans le prix d'émission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais d'entrée : 1,75%</li> <li>- Frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• en cas de revente avant l'échéance : 0,50% (soit la moitié de la fourchette achat/vente de 1%)</li> <li>• taxe sur les opérations de Bourse de 0,35% à la vente et à l'achat sur le marché secondaire (avec un maximum de 1 600 EUR)</li> </ul> </li> </ul>
Devise	EUR
Coupe / Valeur nominale	1 000 EUR
Période de commercialisation	Du 04/11/2019 au 24/12/2019
Date d'émission	30/12/2019
Date d'échéance	30/12/2025
Date de paiement	30/12/2019
Sous-jacent	iSTOXX Global Women Leadership Select 30 Eur Price (Bloomberg code : SXGWOMP Index) Site web : <a href="https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGWOMGR">https://www.stoxx.com/index-details?symbol=SXGWOMGR</a>
Date de niveau initial	27/12/2019
Dates d'observations mensuelles pour le calcul de la Performance Moyenne de l'Indice	Uniquement pertinent en cas d'absence de remboursement anticipé : 24/12/2023 ; 24/01/2024 ; 26/02/2024 ; 25/03/2024 ; 24/04/2024 ; 24/05/2024, 24/06/2024, 24/07/2024 ; 26/08/2024 ; 24/09/2024 ; 24/10/2024 ; 25/11/2024 ; 27/12/2024 ; 24/01/2025 ; 24/02/2025 ; 24/03/2025 ; 24/04/2025 ; 26/05/2025 ; 24/06/2025 ; 24/07/2025 ; 25/08/2025 ; 24/09/2025 ; 24/10/2025 ; 24/11/2025 ; 24/12/2025
Dates d'observations annuelles auxquelles l'Emetteur peut activer le remboursement anticipé	23/12/2021 ; 22/12/2022 ; 20/12/2023 ; 19/12/2024
Remboursement à maturité	Droit au remboursement au minimum de 90% de la valeur nominale à l'échéance par l'émetteur, sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur Credit Suisse AG.
Fiscalité	Ce document ne constitue pas un conseil légal, fiscal ou financier. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement. Applicable à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résidente belge sauf modifications légales : <ul style="list-style-type: none"> <li>- précompte mobilier : 30% (applicable également en cas de vente anticipée).</li> <li>- taxe sur les opérations boursières : aucune sur le marché primaire et 0,35% sur le marché secondaire (avec un maximum de 1 300 EUR).</li> </ul>

Profil d'investisseur	Nagelmackers ne commercialise ce produit qu'aux investisseurs qui disposent de connaissances suffisantes de ses caractéristiques et qui sont notamment en mesure de comprendre les risques qui y sont liés. Nagelmackers devra donc toujours établir, avant toute commercialisation de ce produit, si l'investisseur concerné dispose d'une connaissance suffisante de celui-ci. Lorsque Nagelmackers ne recommande pas le produit dans le cadre d'un conseil en investissements, la banque évalue si le produit est approprié pour l'investisseur concerné. Pour ce faire, outre la connaissance qui est une condition obligatoire à toute souscription, elle vérifie également si l'investisseur dispose de l'expérience suffisante du produit. A défaut d'expérience suffisante, le produit est considéré comme inapproprié pour l'investisseur et il en est averti avant toute souscription. Lorsque Nagelmackers recommande le produit dans le cadre d'un conseil en investissements, la banque évalue si le produit est adéquat pour l'investisseur concerné. Pour ce faire, les connaissances et expériences de l'investisseur concerné dans le produit ainsi que ses objectifs d'investissement et sa situation financière sont prises en considération. L'investisseur doit notamment avoir un objectif d'investissement de 6 ans maximum, cet investissement étant considéré comme un produit défensif (dans l'approche 'Personal Investment Assistant') ou comme un produit de protection (dans l'approche 'Personal Investment Assistant'). L'investisseur peut perdre une partie de son capital initial. Le portefeuille mobilier de l'investisseur, après la souscription dans cet investissement complexe, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseur auprès de votre agence Nagelmackers. En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit. Pour plus d'informations, consulter le site : <a href="https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Reglement-Financiele-routepanner_PIA_FR.pdf">https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Reglement-Financiele-routepanner_PIA_FR.pdf</a>
Revente avant échéance	Pour les investisseurs souhaitant revendre leurs titres avant la date d'échéance, Credit Suisse assurera une certaine liquidité quotidienne dans des conditions normales de marché (fourchette achat/vente de 1%), dont l'appréciation revient à Credit Suisse. Cette liquidité pourra par ailleurs être altérée ou suspendue temporairement, sans préavis, à la discrétion de Credit Suisse. L'investisseur pourrait donc être dans l'impossibilité de revendre ses titres avant l'échéance. La revente à Credit Suisse se fera à un prix déterminé par cette dernière en fonction des paramètres de marché (le prix proposé par Credit Suisse ne comprend pas la taxe sur les opérations de Bourse et les impôts éventuels). Nagelmackers s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du produit (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).
Publication de la valeur du produit	La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence nagelmackers et publiée au minimum une fois par trimestre sur <a href="http://www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos">www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos</a> .
Documentation	Cette brochure ne constitue qu'un document commercial et un résumé des obligations de l'Emetteur contenues dans la documentation établie en vue de l'émission du produit et composée du KID, du Prospectus de Base de droit anglais (le Put and Call Securities Base Prospectus daté du 15 juillet 2019) ainsi que le supplément daté du 20 août 2019, 30 septembre 2019, 22 octobre 2019 et tout autre supplément publié pendant la période de commercialisation, et des Conditions Définitives, disponibles sur <a href="https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/XS2057038700_Resume_FR.pdf">https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/XS2057038700_Resume_FR.pdf</a> (ou Final Terms daté du 1 <sup>er</sup> novembre 2019, ces documents étant rédigés en anglais) qui contiennent en annexe le résumé relatif aux titres en anglais, français et néerlandais. Le Prospectus de Base a fait l'objet d'une approbation par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg, laquelle approbation a été notifiée à l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). Cette approbation du Prospectus par la CSSF ne constitue pas un avis favorable sur les Notes offertes ou admises à la négociation. Ces documents sont disponibles sans frais dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be et sur le site de Credit Suisse ( <a href="https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/">https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/</a> ). Le KID (Key Information Document) est disponible et téléchargeable auprès de Credit Suisse AG ( <a href="https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/">https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/</a> ). Avant de décider d'investir dans les Notes, l'investisseur est invité à lire le Prospectus de Base, le KID et Conditions Définitives, y compris les suppléments. Les éventuels suppléments au Prospectus de Base que l'Emetteur publierait durant la période de souscription seront rendus accessibles par les mêmes canaux. Dès qu'un supplément au Prospectus de Base est publié pendant la période de souscription, l'investisseur ayant déjà souscrit à ce produit dispose de deux jours ouvrables à compter de cette publication pour revoir son ordre de souscription.
Communication à caractère promotionnel	Le présent document constitue une communication à caractère promotionnel aux fins du Règlement 2017/1129 et non un prospectus. Le prospectus (le «Prospectus») relatif à l'offre au public du Credit Suisse (CH) Global Women Leadership Callable 90 (les «Notes») a été publié et est disponible sur <a href="https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/">https://derivative.credit-suisse.com/ux/gb/en/</a> . Le présent document n'est pas un résumé du Prospectus et ne doit pas être considéré comme un substitut à la lecture du Prospectus dans sa totalité. Les investisseurs potentiels ne devraient souscrire ou acheter des Notes auxquelles il est fait référence dans le présent document que sur la base des informations contenues dans la version définitive du Prospectus, dans les conditions définitives applicables et dans tout supplément au Prospectus. Il est recommandé que les investisseurs lisent le Prospectus avant de décider d'investir ou non dans les Notes afin de pleinement comprendre les risques et avantages potentiels associés à toute décision d'investir dans les Notes.» <b>Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.</b> Le présent document a été préparé par Credit Suisse Securities (Europe) Limited, Succursale de Paris. Credit Suisse Securities (Europe) Limited, Succursale de Paris, est une entreprise d'investissement agréée par la Prudential Regulation Authority (PRA) et supervisée par la PRA, la Financial Conduct Authority (FCA), l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Réclamation	En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service Plaintes de Nagelmackers (Avenue de l'Astronomie 23 à 1210 Bruxelles), via nagelmackers.be ou via <a href="mailto:plaintes@nagelmackers.be">plaintes@nagelmackers.be</a> et ce, dans les délais prévus par les Conditions Bancaires Générales de la banque disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II – Boulevard du Roi Albert II, n 8, bte.2 – 1000 Bruxelles ( <a href="http://www.ombudsfin.be">www.ombudsfin.be</a> ).

# Avis important

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseillers financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Caractère promotionnel de ce document: le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Ce document n'est pas un document de recherche de Credit Suisse et ne doit pas être considéré comme une recommandation de la recherche.

Informations sur les commissions: si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la 'Personne Intéressée') est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Credit Suisse paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Emetteur: les Notes sont émises par Credit Suisse AG, agissant depuis sa succursale à Londres (Credit Suisse AG, London Branch). Autorisée et régulée par la FINMA en Suisse. Autorisée par la UK Prudential Regulation Authority. Soumise à la régulation de la UK Financial Conduct Authority et à la régulation de la Prudential Regulation Authority. Les détails concernant le degré de régulation de Credit Suisse AG, London Branch par la Prudential Regulation Authority sont disponibles auprès de Credit Suisse AG, London Branch sur demande. Credit Suisse AG, London Branch ne fournit pas de conseil en investissements ni ne fournit aucune recommandation en ce qui concerne les investissements de clients retail.

Performances sur la base de performances brutes: les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Rachat par Credit Suisse ou dénouement anticipé du produit: seul Credit Suisse s'est engagé à assurer un marché secondaire sur le produit. Dans des conditions normales, Credit Suisse International fournit un prix indicatif quotidien (fourchette achat/vente de 1%). Credit Suisse s'est expressément engagé à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du/des instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit correspondra au prix de marché calculé par Credit Suisse.

Restrictions permanentes de vente aux Etats-Unis d'Amérique: les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors

des Etats-Unis ('offshore transaction', tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un 'Cessionnaire Autorisé' signifie toute personne qui (a) n'est pas une U.S. Person telle que définie à la Règle 902(k)(1) de la Regulation S ; et (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une U.S. Person pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une 'personne ressortissante des Etats-Unis' ('Non-United States person') définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)(1)(iv), à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des 'personnes ressortissantes des Etats-Unis' ('Non-United States persons'), sera considérée comme une U.S. Person. Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Brochure: cette brochure est publiée et distribuée par Nagelmackers. Elle n'est donc pas et ne doit pas être interprétée comme une recommandation de souscrire, ou un conseil ou une recommandation personnalisée afin de conclure toute transaction. De plus, cette brochure est mise à disposition par Nagelmackers à ses clients et ne repose pas sur un examen de la situation individuelle d'un client particulier.

Avis relatif à l'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price)

L'indice iSTOXX Global Women Leadership Select 30 EUR (Price) et les marques utilisées dans le nom de l'Indice sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse, et/ou de ses concédants. L'Indice est utilisé sous la licence de STOXX. Les titres (ou instruments financiers, options ou autres termes techniques) basés sur l'Indice ne sont d'aucune façon sponsorisés, analysés, vendus ou promus par STOXX et/ou ses concédants et ni STOXX ni ses concédants n'en sont responsables.

Copyright © 2019 Credit Suisse et/ou ses filiales.

[www.credit-suisse.com](http://www.credit-suisse.com)